



Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.

Note réactive du mois

N° 67 – Suisse

l'ouverture des données publique devient réalité



La Confédération s'engage dans une mise à disposition progressive, gratuite et unifiée de toutes ses données publiques. Le gouvernement fédéral veut, en effet, non seulement rendre son Administration plus efficace et plus transparente, mais aussi promouvoir certains segments de l'économie.

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 - Gestion de la performance (budget, indicateurs, audits)

Union européenne



La Cour des comptes européenne a tenu, le 14 octobre, une conférence de haut niveau autour du thème de la **responsabilité budgétaire**. Personnalités politiques, parlementaires, auditeurs nationaux et universitaires ont **formulé des propositions pour une meilleure coopération** entre les gouvernements, les parlements et les instituts supérieurs de contrôle nationaux. Vitor Caldeira, président de la Cour, a indiqué que « contrôle démocratique efficace et audit public efficace doivent avancer ensemble ». Parallèlement, la Cour a présenté la **deuxième édition de son rapport** intitulé « Analyse panoramique des dispositifs de l'UE en matière d'obligation de rendre compte et d'audit public : lacunes, doubles emplois et défis à relever ».

[en savoir plus](#)

Espagne



Comme il s'y était engagé dans sa [loi sur la transparence, l'accès à l'information publique et la bonne gouvernance](#) du 9 décembre 2013, le gouvernement a institué le **Conseil de transparence et de bonne gouvernance**. Le comité directeur est composé d'un député, d'un sénateur, d'un représentant de l'Agence de protection des données et d'un représentant du Médiateur. Il sera chargé notamment de **contrôler le traitement des demandes d'accès à l'information** faites par les citoyens ou les entreprises et de **veiller au respect des obligations de transparence** qui s'imposent aux administrations. Les personnels affectés à cette autorité seront mis à disposition par le ministère des Finances et de l'Administration publique.

[en savoir plus](#)

Nouvelle-Zélande



Le gouvernement s'est lancé dans une vaste réforme des services publics (Better Public Services) depuis 2012 avec la mise en place d'un [plan d'action détaillé décliné en dix mesures](#) concrètes et précises. La commission des services publics (State Services Commission), chargée de **suivre la mise en œuvre de ce programme de réformes** qui s'étale sur cinq ans, vient de publier les **premiers résultats des deux mesures** importantes en matière de développement de l'administration électronique que sont : la mise en place d'un guichet unique en ligne à destination des entreprises pour tous les conseils et services publics et le développement des relations numériques entre le gouvernement et le citoyen.

[en savoir plus](#)

2 - Organisation et mise en œuvre du service public

Allemagne



Une **direction générale des douanes** (autonome et distincte du ministère fédéral des Finances) va être créée. Elle aura son siège à Bonn. Les personnels du ministère affectés dans les services chargés de la politique douanière et des droits indirects y seront transférés. L'échelon intermédiaire (les cinq « Bundesfinanzdirektionen » réparties sur le territoire) doit être supprimé afin que les bureaux de douane soient en lien direct avec la nouvelle direction générale. Pour cette **opération sans suppression de poste**, les personnels de l'échelon régional seront réaffectés dans les services opérationnels. Werner Gatzert, secrétaire d'État, précise ainsi : « Nous renforçons la douane et la rapprochons du citoyen et du secteur économique ».

[en savoir plus](#)

Finlande



Dans le cadre de son projet de réorganisation de l'administration centrale, le gouvernement a proposé, le 16 octobre, la **mutualisation des fonctions support**. Un département « Government Administrative Unit », rattaché aux services du Premier ministre, assurera la **gestion des fonctions administratives et des services communs à tout le gouvernement**, comme la gestion des ressources humaines, l'informatique ou la gestion immobilière, par exemple. Ce projet géré par le directeur de l'Administration, Janne Kerelä, doit être mis en œuvre pour le 1^{er} mars 2015. Il vise à une meilleure coordination interministérielle et à une plus grande efficacité de l'activité gouvernementale.

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

Royaume-Uni



Même s'ils se sont prononcés majoritairement contre l'indépendance lors du référendum qui s'est tenu le 18 septembre 2014, les Écossais devraient **bénéficier d'une plus grande autonomie au sein du pays**. Les nouveaux pouvoirs, appelés déjà « devo-max », en référence à la « dévolution » accordée par le gouvernement Blair en 1997, concerneront essentiellement **la détermination de l'impôt sur les sociétés et l'indépendance du système de santé**. Les trois partis majoritaires à la Chambre des communes se sont, en outre, engagés à maintenir l'application de la « formule Barnett », **mécanisme permettant d'ajuster les fonds publics** alloués par Londres à l'Écosse, au pays de Galles et à l'Irlande du Nord.

[en savoir plus](#)

Slovaquie



L'État va financer la construction du nouvel hôpital de la capitale, Bratislava, en ayant recours à un **partenariat public-privé**. C'est une première dans le secteur de la santé pour le pays où les établissements de soins ont en moyenne 42 ans et où **leur modernisation coûte très cher à la collectivité**. Zuzana Zvolenská, ministre de la Santé, explique ainsi ce choix « Nous voulons un hôpital qui fournira non seulement des soins de santé de qualité, **mais qui ne crée pas de dettes** ». Un appel d'offres vient d'être lancé pour ce projet dont le coût est évalué à 250 millions d'euros. Le calendrier prévoit que l'investisseur sera sélectionné début 2015 et que le nouvel établissement sera opérationnel fin 2017.

[en savoir plus](#)

3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

Belgique



Parmi les [mesures](#) du nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre, Charles Michel, figure la création d'une **Autorité fédérale numérique**. Tous les services publics fédéraux (SPF) devront mener « **une gestion de l'information numérique** » qu'ils pourront mettre en place en collaboration avec le secteur privé, l'objectif clairement visé étant la « **suppression définitive du support papier** ». La nouvelle Autorité sera chargée de **coordonner l'ensemble des actions mises en place** en matière de dématérialisation des services publics et de mise à disposition des données publiques. Elle devra également **procéder à des évaluations** à intervalles réguliers.

[en savoir plus](#)

Danemark



L'association nationale des **conseils de citoyens seniors danois** s'est vu décerner, à New York, le 26 septembre 2014, le prix « [Open Government 2014](#) » organisé par l'association Open Government Partnership (« Partenariat pour une administration ouverte »). Ce prix met à l'honneur les **initiatives qui contribuent à la promotion et la diffusion de la transparence et de la participation citoyenne** dans la prise de décision politique et les pratiques de l'administration publique. Une loi danoise – qui n'a pas d'équivalent dans le monde – précise que les municipalités **doivent organiser l'élection d'un conseil des personnes âgées**, qui est consulté et impliqué dans toutes les décisions et initiatives les concernant.

[en savoir plus](#)

Hongrie



Le nouveau gouvernement de Viktor Orbán avait décidé d'instaurer une **taxe à l'utilisation d'Internet** afin de **financer la dette publique** du pays. Faisant face à des protestations de plus en plus nombreuses de la population mais aussi à une **mise en demeure de l'Union européenne** de retirer un tel projet de loi, les autorités ont décidé de renoncer à cette taxe que les **fournisseurs d'accès devaient prélever auprès des utilisateurs en fonction du volume de données téléchargées** (150 forint – soit 0,50 euro – par gigaoctet). Le gouvernement, qui explique vouloir compenser les pertes de recettes en téléphonie, a toutefois annoncé qu'il lancerait, en janvier 2015, une **consultation nationale** sur le sujet.

[en savoir plus](#)

4 - Gestion des ressources humaines

Canada



Actuellement, les agents publics fédéraux conservent leur rémunération en cas de congé de maladie ordinaire, dans la limite de quinze jours par an. Les jours non utilisés sont reportables et permettent la constitution d'un « compte épargne maladie ». Fort du constat que **le nombre de jours d'absence pour maladie reste supérieur dans le secteur public** par rapport au secteur privé, le gouvernement veut modifier cette réglementation en **ramenant le nombre de jours rémunérés à cinq**, en instaurant un délai de carence de sept jours avant la mise en « invalidité de courte durée » et en **supprimant le report des jours non utilisés dans l'année**. Les syndicats s'opposent massivement à cette mesure.

[en savoir plus](#)

Chili



La banque interaméricaine de développement (BID) a publié fin septembre une **étude comparative sur le développement de la fonction publique en Amérique latine** (seize pays étudiés entre 2011 et 2013). Le Chili arrive en tête du classement, suivi par le Brésil et le Costa Rica. Les très bons résultats du Chili s'expliquent par divers facteurs : la mise en place du **système d'encadrement supérieur** (« Sistema de Alta Dirección Pública ») avec notamment la généralisation des recrutements sur concours, le maintien du budget de dépenses de personnel, la définition de profils de poste, le développement de la gestion des compétences et la mise en place d'un environnement de travail favorable.

[en savoir plus](#) [en savoir plus](#)

Grèce



Kyriakos Mitsotakis, ministre des Réformes administratives, a annoncé qu'un **nouveau mode d'évaluation des fonctionnaires** serait dévoilé et présenté au Parlement avant la fin de l'année. Le système actuel – mis en place pour **répondre aux exigences de la Troïka en contrepartie du soutien financier** dont bénéficie le pays – est fortement contesté (20 maires et un gouverneur de province ont déposé un recours), car **sa mise en application a entraîné l'attribution de notes inférieures à la moyenne** pour 15 % des effectifs, avec comme principale conséquence un changement d'affectation pour les personnels concernés, voire un licenciement dans certains cas.

[en savoir plus](#)

Irlande



Robert Watt, secrétaire général du ministère des Dépenses publiques et des Réformes, a présenté le **Plan pour une rénovation de la Fonction publique** (« [Civil Service Renewal Plan](#) ») qui fait suite à une consultation interne et externe ayant recueilli près de 2 000 contributions. **Vingt-cinq actions y sont décrites, qui devront être réalisées dans les trois ans**. La stratégie de ce plan se décline autour de **quatre axes** : unification, professionnalisation, responsabilisation et ouverture de la Fonction publique. Première des actions : mise en place d'un **Conseil pour la responsabilisation de la Fonction publique**. Le plan prévoit notamment la possibilité de **licencier des agents publics pour performance insuffisante** (action n° 11).

[en savoir plus](#)

Résultats de l'enquête de satisfaction 2014

(233 réponses)

PROFIL DU LECTORAT

Homme : 56,14 % / *Femme* : 43,86 %

18-34 ans : 3,76 % / *35-44 ans* : 13,97 % / *45-60 ans* : 62,36 % / *61 ans et plus* : 19,91 %

Fonction publique : 89,30 % / *Secteur privé* : 3,20 % / *Profession libérale* : 1,60 %

Retraité(e) : 2,67 % / *Étudiant(e)* : néant / *Autres* : 3,23 %

PÉRIODICITÉ DES PUBLICATIONS (10 N° PAR AN) :

Très satisfait(e) : 44,19 % / *Satisfait(e)* : 55,24 % / *Pas très satisfait(e)* : néant / *Pas du tout satisfait(e)* : 0,57 %

RÉPONSE GLOBALE AUX ATTENTES :

Oui, tout à fait : 30,90 % / *Oui, plutôt* : 64,24 % / *Non, pas vraiment* : 4,24 % / *Non, pas du tout* : 0,62 %

LA VEILLE INTERNATIONALE EN BRÈVES

Êtes-vous satisfait(e) des quatre sous-thèmes proposés ? *Oui* : 94,92 % / *Non* : 5,08 %

Exploitez-vous les articles et/ou les documents figurant dans les liens « En savoir plus » ?

Oui, souvent : 15,92 % / *Oui, parfois* : 67,61 % / *Non, jamais* : 16,47 %

Êtes-vous satisfait(e) du choix (et du renouvellement) des pays proposés ?

Très satisfait(e) : 18,98 % / *Satisfait(e)* : 77,58 % / *Pas très satisfait(e)* : 3,44 % / *Pas du tout satisfait(e)* : néant

Avez-vous une préférence, dans votre lecture, pour certains pays ? *Non* : 58,95 % / *Oui* : 41,05 %

Souhaitez-vous que d'autres pays soient présentés ? *Non* : 71,60 % / *Oui* : 28,40 %

Pays proposés : *très majoritairement les BRICS**, puis tous ceux avec lesquels la France coopère

Le format de chaque brève vous paraît-il adapté ? *Oui* : 97,67 % / *Non* : 2,33 %

Le contenu de chaque brève vous paraît-il suffisamment explicite ? *Oui* : 95,90 % / *Non* : 4,10 %

Note globale (sur une échelle allant de 1 à 10, dix étant la note maximum)

1-2 : néant / *3-4* : 2,88 % / *5-6* : 5,13 % / *7-8* : 66,85 % / *9-10* : 25,14 %

(*) *Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud, acronyme couvrant aujourd'hui l'Indonésie et le Mexique*

GESTION PUBLIQUE RÉACTIVE

Trouvez-vous la publication assez détaillée ? *Oui* : 95,06 % / *Non* : 4,94 %

Les liens proposés complètent-ils utilement votre information ? *Oui* : 93,50 % / *Non* : 6,50 %

Note globale (sur une échelle allant de 1 à 10, dix étant la note maximum)

1-2 : néant / *3-4* : 3,19 % / *5-6* : 9,49 % / *7-8* : 60,75 % / *9-10* : 26,57 %

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

RÉDACTEUR EN CHEF : PHILIPPE MAZUEL, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN,

ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN, VIRGINIE MA-DUPONT /

GENEVIÈVE RAFFAËLLI, NADINE BERNET

RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

PUBLICATION MENSUELLE - ISSN 2105-0740



MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE